HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Sciences du langage

- Université Bordeaux Montaigne

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,[1]

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues, littératures, cultures et civilisations

Établissement déposant : Université Bordeaux Montaigne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Sciences du langage* de l'Université Bordeaux Montaigne fait partie du champ *Langues, littératures, cultures et civilisations*. Il comprend deux spécialités, l'une à finalité recherche RELAI (*Recherches linguistiques et applications informatiques*) qui forme des spécialistes de linguistique, ayant des compétences dans le domaine informatique ainsi que différents domaines d'application. L'autre spécialité, à finalité professionnelle, s'intitule *Didactique du français langue étrangère et seconde* (DFLES). La mention vise à former des spécialistes de linguistique ainsi que des professionnels de la formation en langues dont les compétences s'articulent autour de la didactique, la linguistique et l'informatique. La spécialité RELAI propose en M2 deux parcours, un parcours *Recherche* et un parcours *Applications et développement*. La spécialité DFLES s'organise également au niveau M2 en deux parcours, *Ingénierie linguistique et de formation* et *Perspective actionnelle et scolarisation*. Il s'agit d'une offre de formation cohérente qui se spécialise progressivement en M2, et dans le cas de la spécialité DFLES, consacre en fin de M1 une unité d'enseignement permettant d'éclairer le choix de parcours en M2.

Avis du comité d'experts

La mention comprend deux spécialités qui organisent la formation autour de deux domaines, la didactique du FLE (Français langue étrangère) et la recherche en linguistique et applications informatiques. Les débouchés (ingénierie des langues, professorat, métiers de la communication, entre autres) auxquels la mention permet l'accès correspondent aux objectifs scientifiques et professionnels qu'elle se fixe, aussi bien dans les domaines de la recherche en linguistique, de l'enseignement que de la formation en langues. La place accordée aux langues dans cette formation se mesure également à la tenue de cours disciplinaires en langue étrangère (anglais). Une mutualisation interne à la mention est mise en place au niveau du M1, qui concerne les cours de linguistique, mais elle soulève la question de la disparité des niveaux du public accueilli, les étudiants en provenance de formations différentes ayant des difficultés à suivre ces cours.

La mention s'inscrit dans la continuité de la licence en *Sciences du langage* de l'Université Bordeaux Montaigne et trouve place au niveau régional où il n'existe pas de formation comparable. La formation est adossée à plusieurs entités de recherche : à l'UMR CLLE ERSS (Unité Mixte de Recherche, Cognition, Langue, Langages, Ergonomie- Equipe de Recherche en Syntaxe et Sémantique) implantée à Bordeaux et à Toulouse, ainsi qu'à l'EA TELEM (Equipe d'accueil Textes, Littératures, Ecritures et Modèles) pour la spécialité DFLES, mais il est indiqué, sans plus de détail, que cet adossement ne va pas perdurer ; l'ensemble du master sera donc adossé à l'UMR CLLE ERSS. Le master est rattaché à l'Ecole doctorale « Montaigne Humanité ». Il bénéficie d'un fort ancrage dans le réseau local des professionnels pour ce qui concerne la formation en langues et en FLE (Alliance française de Bordeaux, Ecole internationale de Bordeaux, French factory, Bordeaux Language Studies (BLS) Réseau France langue, Classe accueil de la communauté urbaine de Bordeaux). La spécialité RELAI tire avantage des relations professionnelles qu'ont nouées leurs collègues toulousains de l'UMR CLE ERSS.

Une équipe de 17 enseignants-chercheurs (dont seulement cinq Professeurs des Universités) qualifiés en 7^{e} section du Conseil National des Universités, mais aussi en 71^{e}, 22^{e}, 11^{e} et 9^{e}) et de 11 intervenants professionnels assure l'encadrement pédagogique de la mention. Les informations fournies ne permettent pas de spécifier l'implication des intervenants dans la formation, pas plus qu'elles ne renseignent sur le pilotage de la mention en dehors du nom du responsable.

Les effectifs pour 2012-2013 sont distribués de la manière suivante : une trentaine d'inscrits pour RELAI, et une soixantaine pour DFLES. L'observation des chiffres indiqués pour la répartition par année des effectifs globaux fait apparaître qu'en moyenne sur les trois dernières années, sur une cinquantaine d'étudiants inscrits en M1, une trentaine passe en M2, et une bonne vingtaine obtient le diplôme. Le dossier indique que l'accroissement et la stabilisation des effectifs pour la spécialité RELAI (24 en 2011-2012 à 34 en 2013-2014) est imputable à l'ouverture du parcours *Applications et développement* au M2 qui a permis de diversifier les filières et le bassin de recrutement. Le taux de réussite pour les deux spécialités est inégal (94 % pour DFLES, et 88 % pour RELAI) et, selon le dossier, cette différence pourrait être due au fait que les étudiants n'ont pas la possibilité de soutenir leur mémoire jusqu'en septembre et doivent s'inscrire pour une année supplémentaire qui leur permet de valider cette seule Unité de Valeur manquante. Quant au devenir des diplômés, la spécialité DFLES ne fournit pas d'indication. Pour RELAI, il est spécifié un taux d'emploi de 88 % à l'issue du M2 dans la fonction publique, tandis que 13 % des étudiants choisissent de poursuivre leurs études, sans que le détail de ces études ne soit indiqué dans le dossier.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La spécialité RELAI propose pour la recherche une initiation de qualité en rendant obligatoire la participation des étudiants au séminaire mensuel de l'UMR CLLE ERSS et l'organisation d'un colloque auquel assistent les étudiants de master, doctorants et autres jeunes chercheurs. La spécialité DFLES dont la vocation est prioritairement professionnelle, ne donne pas de précision sur la place de la recherche.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation prend une place croissante au sein de la mention y compris dans la spécialité recherche, ce que l'on peut constater avec l'introduction d'un stage pour les étudiants qui se destinent à la recherche appliquée, stage qui donne lieu à la rédaction d'un mémoire. Mais le dossier ne fournit pas d'indication d'une réflexion menée sur les métiers ou sur l'existence de dispositifs particuliers d'accompagnement dans le projet professionnel.
Place des projets et stages	La présentation manque de cohérence sur ce point puisque pour la spécialité RELAI, la fiche d'autoévaluation ne fait pas mention de stages tandis qu'il est question, dans le parcours *Applications et développement*, d'un stage de 420h donnant lieu à un mémoire et un stage. Pour la spécialité DFLES, la place des stages obligatoires est bien répartie sur les deux années ; les stages donnent lieu à mémoire et soutenance. La spécialité met également en place une charte du référent universitaire déclinant les étapes de l'accompagnement du stagiaire.
Place de l'international	Le dossier ne fournit aucune indication de partenariat, et les deux spécialités ne font état selon le dossier d'aucune mobilité entrante ou sortante selon le dossier. Pour la spécialité RELAI, 1/3 des étudiants inscrits sont étrangers.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La spécialité RELAI élargit le recrutement au-delà de la licence *Sciences du langage* et prévoit dans ce cas d'examiner le dossier et de proposer un dispositif de mise à niveau. La spécialité DFLES n'éclaire pas sur ses modalités de recrutement.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La mention profite des dispositifs numériques de communication et d'auto-formation mis en place par le Département de Sciences du langage. Les indications données par le dossier sont lacunaires et contradictoires sur ce point, car il fait apparaître une formation à distance pour la spécialité DFLES ce qui est contredit par la fiche d'autoévaluation.

Evaluation des étudiants	Le dossier ne donne aucune information en dehors du renvoi au règlement des examens que met en ligne l'université, et au tableau des modalités de contrôle des connaissances, fournis sans autre commentaire.
Suivi de l'acquisition des compétences	L'annexe descriptive du diplôme n'est fournie que pour la spécialité DFLES.
Suivi des diplômés	La mention ne donne aucune précision sur ce point, et se contente d'un renvoi au dossier champ de formation.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Aucune indication n'est donnée.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une formation qui couvre une large gamme de besoins dans l'expertise linguistique.
- Une attention croissante portée à la professionnalisation avec l'introduction d'une possibilité de stage dans l'option recherche appliquée de la spécialité RELAI.
- Une solide initiation à la recherche dans la spécialité RELAI avec un adossement à une UMR.
- Cours disciplinaires (deux) dispensés en langue étrangère (anglais).

Points faibles :

- La mutualisation des cours de linguistique entre les deux spécialités n'est pas satisfaisante, car peu adaptée aux besoins et niveaux des publics concernés.
- Absence d'ouverture à l'international.
- Absence de suivi des diplômés.
- Absence de procédure d'auto-évaluation.

Conclusions :

Le master *Sciences du langage* propose une solide formation dans les domaines de la linguistique et de la didactique, associant recherche et applications de la recherche, ce qui constitue un fort atout. Elle associe formation théorique et étude de terrain avec la possibilité de stages dont la place est croissante dans la mention.

La création d'un dispositif de pilotage permettrait une prise en compte du problème soulevé par les effets de la mutualisation des cours de linguistique. Dans le domaine de l'international, la formation est incitée à construire une politique de relations internationales, afin de promouvoir échanges et mobilités dont la place est capitale dans une formation où nombre d'étudiants se destinent à l'enseignement des langues à l'étranger.

Observations de l’établissement

Université BORDEAUX MONTAIGNE

Présidence

Date : Pessac, le 8 juillet 2015

OBSERVATIONS AU RAPPORT DE SYNTHESE DE L'HCERES

Aucune observation ne sera déposée pour cette mention.

Jean-Paul Jourdan
Président de l'Université Bordeaux Montaigne

Université Bordeaux Montaigne
Domaine universitaire F-33607 PESSAC Cedex
tél : +33 (0)5 57 12 44 44
www.u-bordeaux-montaigne.fr